

Plumergat Budget 2022 voté

Le budget 2022 a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 28 mars dernier.

Il s'élève à 3 403 243 € en fonctionnement et à 5 100 450 € en investissement.

Il est maîtrisé et tient compte des contraintes financières pesant sur les collectivités locales, notamment du fait du contexte sanitaire actuel.

Ainsi en 2021, les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté une dépense moyenne de 612 € par habitant.



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 3 403 243 €	RECETTES 3 403 243 €
CHARGES GÉNÉRALES 760 600 €	PRODUITS DES SERVICES 298 000 €
DÉPENSES DE PERSONNEL 1 583 000 €	IMPÔTS ET TAXES 1 614 267 €
AUTRES CHARGES COURANTES 595 400 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 1 099 600 €
INTÉRÊTS DE LA DETTE 62 383 €	AUTRES PRODUITS (dont remboursement charges personnel) 54 000 €
AUTRES CHARGES ET DÉPENSES IMPRÉVUES 119 510 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS 59 504 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 202 350 €	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 20 311 €
AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL 80 000 €	REPORT RÉSULTAT 2021 257 561 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES 5 100 450 €	RECETTES 5 100 450 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE 184 910 €	AFFECTATION RÉSULTAT 2021 450 000 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 3 740 640 €	SUBVENTIONS 237 250 €
TAXE AMÉNAGEMENT MÉDIATHÈQUE 1 900 €	RÉCUPÉRATION TVA, TAXES AMÉNAGEMENT 235 276 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 675 011 €	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 857 050 €
DÉPENSES ENGAGÉES RESTANT À RÉALISER 372 540 €	RECETTES ENGAGÉES RESTANT À RÉALISER 522 805 €
DÉPENSES IMPRÉVUES 125 449 €	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL 80 000 €
AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL	EMPRUNT D'ÉQUILIBRE 1 353 544 €
	REPORT RÉSULTAT CUMULÉ 1 364 525 €

FONCTIONNEMENT

3,4 M €

Principaux postes de dépenses

par ordre d'importance (% par rapport aux dépenses réelles)

- ↳ Les frais de personnel (50,72%)
- ↳ Les achats pour charges générales (24,37%) : denrées alimentaires, électricité, gaz, eau, carburant, produits d'entretien, frais d'assurances, maintenance matériels, entretien de terrains et bâtiments, animations enfance jeunesse et culture...
- ↳ Les autres charges (19,08%) : subventions aux associations et écoles, participations Mériadec Villages, indemnités élus
- ↳ Les dépenses diverses, les provisions pour travaux et dépenses imprévues (3,83%) regroupent les charges exceptionnelles, les dépenses imprévues et les atténuations de produits
- ↳ Le remboursement des intérêts de la dette (2%)

Principales ressources mobilisables

par ordre d'importance (% par rapport aux recettes réelles)

- ↳ Les recettes de nature fiscale (51,65%) : la fiscalité constitue la principale ressource. Elle intègre la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe additionnelle aux droits de mutation, la taxe sur l'électricité, la taxe sur les pylônes, etc. 80 % des ménages ne paient plus de taxe d'habitation sur résidence principale depuis 2020
- ↳ Les cofinancements (35,18%) en provenance de l'État, de la région, du département, de la Caisse d'Allocations Familiales... : une pluralité d'acteurs qui permet un apport de ressources à la commune
- ↳ Les recettes tarifaires (9,34%) : tout service public a un coût et est en partie couvert par le prix fixé par le Conseil municipal. Les déficits sur les services restauration scolaire et enfance jeunesse sont supportés par le budget de la commune
- ↳ Les produits exceptionnels et revenus des immeubles (2,10%) : remboursements sur sinistres (un premier acompte pour la médiathèque)
- ↳ Les remboursements sur charges de personnel (1,73%) en arrêt maladie, congés maternité, congés longue durée, accidents de services...

INVESTISSEMENT

5,1 M €



En maintenant sa capacité d'autofinancement à un bon niveau, la commune peut continuer à investir pour le développement des services à la population.

Le programme d'équipement 2022 s'élève à 3 740 640 € et sera également entièrement autofinancé.